

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2022

L'an deux-mille vingt-deux, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la commune sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

Etaient présents : Michel MOREL, Jean-Baptiste GALLIOT, Aurélie WALTZER, Marie-Christine POIX, Anthony BONNEFOY, Antoine GRAF, Daniel POIX, Eric BARBE, Rose-May GIORGIANNI, Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF,

Procurations : Géraldine TISSOT-TRULLARD procuration à Eric BARBE, Denis BERTIN-GUYON procuration à Michel MOREL, Jean-Charles CATTIN procuration à Rose-May GIORGIANNI, Roxane RAWYLER procuration à Jean-Baptiste GALLIOT, Céline BLONDEAU procuration à Marie-Christine POIX, Isabelle ANDREZ procuration à Denis POIX-DAUDE

Excusés : Christel GERBER

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste GALLIOT

Aucune Observation sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2021.

1/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Conformément à l'arrêté fixant le tableau définitif d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe, au titre de l'année 2022 ; il est proposé de modifier le tableau des emplois comme suit :

- création de deux emplois d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe, à raison de 35 heures hebdomadaires, et ce à compter du 1^{er} février 2022 ;

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2/ CHOIX DE L'ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE REHABILITATION MAIRIE/PRESBYTERE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée délibérante la nécessité de procéder à la réhabilitation de la Mairie (secrétariat et pièces annexes) ainsi que la réhabilitation du bâtiment de l'ancien presbytère. Pour ce faire, il est nécessaire de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage. Trois offres ont été reçues en Mairie : SOLIHA à Besançon, SAMOP à Dijon, LA FABRIKE à Besançon. La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 janvier 2022 et après analyse des offres, le choix s'est porté sur le mieux-disant (SOLIHA à Besançon) pour un montant de 38 927 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Département : 16 000,00 €
- Autofinancement : 22 927,00 €

1 abstention : Danièle BIESSE

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

3/ DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Aurélie WALTZER, adjointe au Maire présente une demande de subvention émanant des Sapeurs-Pompiers du Mont d'Or et propose d'octroyer la somme de 650 €.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

4/ RESILIATION BAIL DE LOCATION 6 B RUE DES ECOLES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Alexandre DEBIEN, locataire du logement sis 6 B rue des Ecoles à La Ferrière-sous-Jougne dénonce son bail de location à la date du 15 mars 2022.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

5/ ACHAT DE TERRAIN MULTISPORTS ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire propose l'installation d'un terrain multisports « city parc » avec 10 agrès pour un montant de 55 159 € HT soit 66 190.80 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Agence Nationale du Sport : 27 579.50 €/ Département : 16 547.70 €/ Caf : 4 500 €

Autofinancement : 17 563.60 €

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

7/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR RUE DU TRIANGLE

Monsieur le Maire, expose que le projet de réaménagement de la rue du Triangle au hameau des Piquets et dont le coût prévisionnel s'élève à 116 905,00 € H.T. soit 140 286,00 € T.T.C. est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- DETR : 35 071,50 €
- Autofinancement : 105 214,50 €
- Coût total : 140 286,00 € T.T.C.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

8/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR PLACES DE PARKING/PLAT DE JOUGNE

Monsieur le Maire, expose que le projet d'aménagement du parking route des Alpes (Plat de Jougne) et dont le coût prévisionnel s'élève à 116 961,50 € H.T. soit 140 353,80 € T.T.C. est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

- DETR : 35 088,45 €
- Autofinancement : 105 265,35 €
- Coût total : 140 353,80 € T.T.C.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

9/ LOCATION LOCAL FERMO/BOUCARD TP

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est saisi d'une demande de location au local FERMO émanant de BOUCARD MONT D'OR.

Il propose de mettre à disposition de l'Entreprise BOUCARD MONT D'OR un local aux anciennes usines FERMO, moyennant un loyer mensuel de 75 € et ce, pour la période allant du 27 janvier 2022 au 31 mars 2022.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

10/ LOCATION LOCAL FERMO/ M. MARTINET

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est saisi d'une demande de location d'une place de stockage dans le hangar à bois à la Ferrière sous Jougne émanant de Monsieur Martinet successeur de la société « Main Verte. »

Il propose de mettre à disposition de Monsieur Martinet (successeur de la Main Verte) un local aux anciennes usines FERMO, moyennant un loyer mensuel de 100 € et ce, pour la période allant du 27 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

INFORMATIONS DIVERSES :

Rond-Point ATAC – RN 57 –

Départ du garde forestier au 15/03/2022 –

Reprise du Restaurant « chez Franckie » -

Enneigement de la piste noire de Piquemiette –

Bâtiment SCI Les balcons du Mt Dor –

Séance levée à 20h12.

Le secrétaire de séance,

Jean-Baptiste GALLIOT



Le Maire,

Michel MOREL